

## Dispense « Formation pour tuteurs »

Nom, Prénom tuteur : \_\_\_\_\_

Matricule : \_\_\_\_\_

Profession concernée : \_\_\_\_\_

### Veillez joindre les documents suivants :

- ✓ Copie(s) du/des diplôme(s)  
(Ou documents reconnus équivalents, y compris les attestations des autorités compétentes des États membres de l'UE)
- ✓ Si disponible : Attestation de formation pédagogique ou autre

### Veillez noter :

La formation pour tuteurs est obligatoire pour tuteurs.

Dans le cas où le tuteur dispose déjà d'une expérience pédagogique, les Chambres professionnelles peuvent lui accorder une dispense partielle sur demande écrite.

(Voir loi modifiée du 19 décembre 2008, article 2 du RGD du 01 août 2019)

Pour tout renseignement supplémentaire concernant la formation pour tuteurs, veuillez contacter le service clients de la Chambre de Commerce au **+ (352) 42 39 39 - 210** ou via mail à **ddf@cc.lu**

### Politique de Protection des Données Personnelles :

Veillez consulter notre politique de protection des données personnelles pour des informations sur le traitement de vos données personnelles à <https://www.cc.lu/politique-de-protection-des-donnees-personnelles>

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_, (Localité) (Date) \_\_\_\_\_ (Nom et signature)